



## Résidence « Champ de Mars » – Vienne - Vienne



Réhabilitation - Fin des travaux : Fin 2018 - 274 logements collectifs

La résidence le Champ de Mars a été construite à la fin des années 1950.

Elle est composée de 274 logements locatifs, répartis sur 6 bâtiments, en plein cœur de Vienne.

Dans un quartier qui propose de multiples fonctions du bâti (habitat, tertiaire, commerciale), la résidence est le reflet de cette diversité et participe à la dynamique économique de la ville.

S'ajoute à cela, la proximité immédiate de services, d'équipements publics et d'un pôle multimodal : la gare de Vienne (gare routière et ferroviaire).

Les travaux de ce programme de réhabilitation ont été conduits par l'entreprise Bouygues Bâtiment Sud-Est (entreprise générale). L'architecte en charge du projet est l'Atelier d'Architecture Paris & Associés.

Les travaux de la première tranche ont débuté en septembre 2016. Les travaux de cette réhabilitation de grande ampleur se sont finalisés fin 2018.

Découvrez l'opération en images :



Les travaux ont été déclinés en trois volets :

Travaux d'amélioration thermique, Travaux d'amélioration de l'habitat, Travaux sur les espaces extérieurs.

Les travaux initiés permettront de ramener l'étiquette énergétique des bâtiments, initialement situés en classe E, à la classe B ou C. Selon les estimations du bureau d'étude, les charges de chauffage et d'eau chaude sanitaire connaîtront une baisse de 60% environ.

L'opération est certifiée BBC Effinergie Rénovation (Bâtiment Basse Consommation). Elle a suivi le référentiel Qualité Environnementale du Bâti (QEB) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

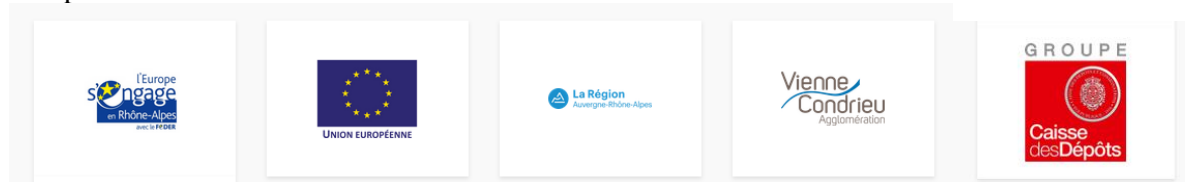
L'ampleur de ce projet et le soutien de la Caisse des Dépôts permettent de positionner ce projet comme l'une des plus importantes réhabilitations thermiques sur le territoire national en 2017, et la plus importante en Région Auvergne-Rhône-Alpes sur la même année.

Ce projet a également permis à Advivo de recevoir le prix du Logement Social 2019, attribué par le Groupe Le Progrès et le club de l'Ours.

Un projet cofinancé par l'Union européenne (fonds FEDER).



### Nos partenaires



*Pierre de Massangis Jaune*